

MARS-JUIN 1990

N° 13

Pages	SOMMAIRE
2	- Editorial du Président
3	- Procès-verbal de la dernière réunion du Conseil d'Administration le 27 mars 1990
5	- Excursion dans les Calanques de Marseille organisée par le groupe du Sud-Est le 28 avril 1990
6	- Compte rendu du repas annuel au Barcarès le samedi 9 juin 1990 (délégation Méditerranée)
11	- Réunion annuelle d'été du 10 juin 1990 au Domaine du Ciran à Marcilly en Vilette
12	- Journée de la délégation Paris-Ile-de-France au mois d'avril 1990
12	- Le coin des histoires drôles ou drôles d'histoires
15	- L'accueil des anciens collaborateurs du BRGM (note de service BRGM)
16	- Le nouveau LOGO du BRGM et sa signature
19	- Association amicale nationale des Ingénieurs retraités de l'Industrie Minière
19	- Annuaire 1989/90
20	- Avis de recherches - Noël 1962 rue de la Fédération - Paris
21	- Avis de recherches - Des ateliers rue de la Fédération Paris, 1962
22	- Photos de la réunion annuelle d'été du 10 juin 1990 au Domaine du Ciran

EDITORIAL

C'est mon dernier éditorial en tant que Président, écrivait Jacques GAZEL dans notre dernier Bulletin de liaison. Avec énormément d'imagination je débute ces quelques lignes sur un ton très différent : C'est mon premier éditorial en tant que Président..., et je vous demande de m'accorder toute votre indulgence. Aujourd'hui, 4 août 1990, Orléans et les Pays de Loire battent tous les records de température avec 37 à 39 degrés centigrades (sous abri !) et selon les différentes sources d'informations officielles.

Je rentre cependant de plein pied dans notre Association car je me sens plus libre et plus disponible, quoique un peu débordé (!) comme c'est l'heureuse coutume depuis le 1er juillet 1990 ; je compte donc mener à bien l'évolution de notre Amicale et les quelques réformes que nous avons approuvées à la grande majorité lors de notre dernière Assemblée Générale. Il y a quelques formalités administratives mais aussi quelques problèmes intellectuels et sentimentaux qu'il faut aborder et résoudre ; pour ne pas me répéter je vous renvoie à la lecture du compte rendu du premier Conseil d'Administration 1990 que j'ai eu l'honneur de présider et qui est dans les pages de ce treizième "CONTACT".

J'ai eu le grand plaisir de voir diffuser au cours de cet été notre annuaire 1989-1990 qui s'améliore au fur et à mesure des éditions successives grâce au dévouement de nos amis administrateurs. J'espère que vous apprécierez sa clarté, sa présentation et que vous nous aiderez à ce qu'il soit à jour dans les informations qu'il comporte.

Dans l'espoir qu'une prochaine manifestation nous réunisse dans le plus grand nombre, je vous assure de tout mon dévouement amical.

R. PIERROT

PS. : Il y a eu quelques correspondances adressées au "Président" qui sont arrivées pendant cette période de transition (1er semestre 1990) et qui n'ont pas toutes reçu réponses. Nous allons tous faire au mieux pour rattraper ce retard.

**PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE
REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
(27 mars 1990)**

PRESENTS :

Emmanuel CHIMAY
Marcel COLLIEN
Ignace DARCHEVILLE
Léon DELBOS
Henri GALLE-CAVALLONI
Jacques GAZEL
Claude GUILLEMIN
Danielle LABROT
Sauveur PAPPALARDO
Roland PIERROT
Jean Claude ROUSTAN
Brigitte SANGNIER

ABSENTS EXCUSES

Claude BEAUMONT
Georges CAMBRAY
Yves CHOULEUR
Gustave CORNET
Jacqueline COUPAT
Georges GERARD
Gustave M'BEMBA

La séance, présidée par Roland PIERROT est ouverte à 10h45

Les différents points inscrits à l'ordre du jour sont successivement examinés.

1 - MODIFICATIONS DES STATUTS ET DU REGLEMENT INTERIEUR

Le principe même a été approuvé lors de l'Assemblée Générale du 1er décembre 1989 ainsi que les grandes lignes de ces modifications. Le Président estime cependant qu'il est nécessaire de soumettre le détail du nouveau contenu des articles à chaque membre de notre Amicale. Un envoi pourrait être fait au cours du 4ème trimestre 90 pour que les réponses soient officialisées à la prochaine Assemblée Générale prévue pour le 7 décembre 1990.

L'objectif est d'attirer de nouveaux membres, et surtout les actifs actuels, en adaptant nos statuts aux nouvelles réalités du monde du travail ; il faut également conserver l'esprit qui a conduit à la création de l'Amicale.

En résumé :

- un nouvel intitulé en évitant certains pièges ne serait-ce que d'écriture, la proposition : Amicale des agents et anciens agents du BRGM, dénommée "l'Amicale" est retenue,
- l'idée de créer des "Membres fondateurs" pour les premiers inscrits, l'année de référence étant 1983, est également retenue,
- créer..... (à définir) pour les membres qui ont eu une activité bénévole, efficace et pendant au moins 5 ans au sein du Bureau,
- appliquer avec rigueur l'article 7 "Radiation et suppression de toutes références à l'Amicale pour non paiement de cotisations pendant 3 ans",
- modifications de la durée d'appartenance au BRGM. Celle-ci est ramenée à 5 ans pour supprimer l'ambiguïté avec des agents ayant quitté le BRGM après 5 ans de service au BRGM.

Le Président prend en charge la rédaction des nouveaux articles ; les propositions seront adressées à nos membres au cours du 4ème trimestre 90.

2 - ANNUAIRE 1989-1990

Suite à la lettre de rappel du Président en date du 29 janvier 1990 concernant les cotisations (très) en retard, il est décidé de supprimer de l'annuaire les membres de notre Amicale :

- qui ont démissionné (en donnant différentes motivations),
- dont l'adresse était erronée (retour PTT avec "inconnu à l'adresse indiquée"),
- qui n'ont pas souhaité répondre à cette lettre.

La date limite de réponse a été fixée au 1er avril 1990. Après cette date, les modifications ne pourront plus être portées sur la maquette de l'annuaire si l'on souhaite sa diffusion au cours du premier semestre.

3 - PROGRAMME 1990

Il est constaté qu'il est de plus en plus difficile de motiver nos amis pour des manifestations quelles qu'elles soient (à part peut-être la Sainte Barbe (?)) et c'est un peu décourageant pour les membres du Bureau qui tentent d'organiser "quelque chose" ; nous continuerons cependant à essayer de nous réunir autour d'un thème fédérateur chaque fois que ce sera possible. Nos amis des sections régionales nous y aideront.

Prévisions 1990

- Excursions dans les calanques de Marseille, journée pédestre
Projet de Marcel BOURGEOIS et Jean RICOUR (avril 1990)
- Conférence "Pierres précieuses", visite des collections de
l'Ecole des Mines de Paris, dîner - Projet de Jacqueline COUPAT
(avril 1990)
- Spectacle parisien pour l'Automne-Hiver 1990. Il est envisagé
"Cyrano de Bergerac" (Belmondo - Hossein) par Jean Claude
ROUSTAN
- Dîner sur un "bateau mouche" du Canal de Briare - date à
préciser - Projet de Henri GALLE-CAVALLONI
- Réunion d'été des 10 ou 17 juin 1990. Réalisation à la charge
du chargé des fêtes et manifestations

4 - BULLETIN "CONTACT"

L'ensemble des membres du Bureau, chacun dans sa partie respective apportera son concours.

La prochaine réunion de Bureau est fixée au 26 avril 1990 à 14h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h45.

Vu, Le Secrétaire

Le Président

NOS MANIFESTATIONS 1990

EXCURSION DANS LES CALANQUES DE MARSEILLE

ORGANISEE PAR LE GROUPE DU SUD-EST LE 28 AVRIL 1990

Ils n'étaient que 7 au rendez-vous du 28 avril au S.G.R. de Marseille-Luminy, sur les 35 adhérents que compte le Groupe ! Est-ce l'annonce d'une journée sans restaurant ni bistrot qui a découragé les participants éventuels ? Heureusement deux épouses accompagnaient leurs maris, un couple d'actifs s'était joint à nous ainsi que deux stagiaires du S.G.R..

Les organisateurs ont été particulièrement sensibles aux messages de quelques Anciens, dont MM. Signard, Beaumont et Paloc, qui ont exprimé leurs regrets de ne pouvoir être des nôtres.

La bande des quatorze bénéficia d'un temps presque parfait : chaud mais avec un vent léger. Ce dernier était malheureusement marin et provoquait une légère brume de beau temps. Si le Mistral, tant redouté pour cette journée, avait sévi avec la même douceur que la brise marine, l'idéal aurait été atteint : ciel et mer bleus, lointains nets !

Comme prévu, une fois les voitures abandonnées près de la maison forestière de la Gardiole, aucune habitation et aucun véhicule ne furent rencontrés de la journée.

La montée au cap Gros s'effectua sans problème et M. Ricour essaya de nous faire partager ses vues sur les roches calcaires polies par les vents dominants ainsi que sur la localisation des iris sauvages sur les marnes de l'Hauterivien. Du haut du cap on pût admirer, vers l'Ouest, le massif de Marseilleveyre et l'île de Riou et, vers l'Est, la baie de Cassis, le Bec de l'Aigle et même le cap Sicié.

Après le déjeuner, pris en haut d'une falaise dominant la calanque de l'Oeil-de-Verre, les jeunes stagiaires, trouvant le trajet prévu pour le retour trop reposant, préférèrent regagner Luminy par le bord de mer. Le restant du groupe, désirant tout de même un retour un peu plus long que l'aller, descendit dans le vallon des Chaudronniers, passa le col de l'Oule et regagna la maison forestière de la Gardiole par le vallon d'En-Vau.

Faut-il recommencer l'année prochaine ? Une journée ou deux à Porquerolles ou à Port-Cros, ou dans la Camargue ou dans le Lubéron ? Que chacun nous fasse part de ses désirs !

Jean RICOUR

*

* *

DELEGATION MEDITERRANEE

REPAS ANNUEL AU BARCARES (66)

LE SAMEDI 9 JUIN 1990

Dès 1988, à Uzès, un certain nombre d'Oriento-Pyrénéens suggéraient de penser au Roussillon pour y tenir l'une de nos réunions prochaines.

L'idée étant bonne, nous l'avons ramenée à la surface le 3 mai dernier ; en compagnie de Jacques de MAUTORT et de Robert COSTARGENT, nous débarquions à Perpignan chez Joseph MASSARDO pour étudier un gros paquet de prospectus, cartes, dépliants et menus touristiques, qu'il avait pu draguer aux alentours.

Madame MASSARDO ayant déclaré, d'entrée, que nous étions invités à déjeuner, nous pouvions, sans hâte excessive, examiner les documents l'un après l'autre.

Pourquoi l'un après l'autre ? Faute de place pour en étaler deux à la fois !

Il faut vous dire que les MASSARDO sont tous deux champions inter-départementorégioninternationaux de pétanque. Moyennant quoi, dans leur salle à manger, ils ont empilé quatre fois plus de coupes qu'il n'y a de médailles sur la poitrine d'une bonne douzaine d'officiers supérieurs soviétiques à la tribune des grands défilés brejnéviens.

Après avoir longuement phosphoré sur les monuments de Perpignan, sur la torticulosité du plan de circulation, sur l'excentricité des parkings, nous étions bien perplexes à la pensée du 9 juin. D'un côté, nos petits camarades aimeraient sûrement voir le Castillet, le Palais des Rois de Majorque ou la gare de Perpignan immortalisée par Dali ; d'un autre côté, la probabilité de perdre un quart de l'effectif dans tout ça était très élevée !

L'apéritif clarifie les idées, surtout le muscat du Roussillon, puisque Jacques de MAUTORT, qui attaque toujours le sien avant les autres déclara aussi sec : "On devrait visiter le château de SALSES !".

Bon sang, mais c'est bien sûr ! Personne ne peut rater un rendez-vous au château de Salses isolé sur une petite gara, juste au pied des djebels des Corbières.

Une fois regroupés, les pèlerins ne se quitteront plus jusqu'au restaurant du Barcarès et si des têtes brulées veulent visiter Perpignan après le repas, libre à eux de partir à l'aventure !

LA VISITE DU CHATEAU

Ce qui est décevant, quand vous programmez une visite, c'est de vous apercevoir que les 3/4 de vos clients connaissent déjà ; incidemment vous entendez les plus jeunes raconter qu'ils y sont venus pour la première fois en 1916, avec leur grand mère, qu'ils ont lu plusieurs volumes sur le sujet, etc...

Le 9 juin, les amis du BRGM ont eu la courtoisie de paraître découvrir Salses à leur arrivée.

Nous nous sommes raccrochés à une cinquantaine de touristes des troisième et quatrième âges pour suivre le guide ; mon voisin a cru bon de me faire discrètement remarquer que c'est bien plus agréable de monter les escaliers à vis entourés de lycéennes des classes terminales.

Pour compenser ce manque d'amour du passé, revenons à Salses, qui fut de tout temps un passage obligé entre le massif rocheux des Corbières et les étangs côtiers pour passer du Roussillon aux plaines du Languedoc.

C'est le coin idéal pour cueillir son ennemi en douce et pour l'étrangler sans bruit. Ceux qui manquent de savoir-vivre essaient de trouver des volontaires pour cueillir à leur place.

Rappelez-vous, en 218 avant Jésus-Christ, les journaux annoncent qu'ANNIBAL remonte l'Espagne et s'apprête à traverser la Gaule pour envahir l'Italie. Les Romains envoient de vénérables délégués chez les Gaulois pour leur demander de coincer les envahisseurs à Salses.

Les Gaulois se fendent bruyamment la pipe et, quitte à décevoir les vénérables, déclarent qu'ils n'ont pas du tout envie de se colter avec les Carthaginois pour les beaux yeux des Romains. Au contraire, ils laissent passer Annibal et acceptent le traité d'Elne qu'il leur propose.

Deux siècles plus tard les Romains envahissent la Gaule, ils fondent un camp à Salses et tracent une route toute droite jusqu'au Perthus.

Un beau jour les Romains s'escampent, les Barbares s'installent, les Sarrasins renforcent le camp mais au VIIIème siècle, Pépin le Bref renvoie tous les indésirables dans leurs foyers.

Erigé en Comté dépendant du Comte de Barcelone, le Roussillon est légué au Roi d'Aragon en 1172 ; celui-ci reconstruit le château-fort à 200 m au Nord du château actuel.

En 1262, Jacques Ier, roi d'Aragon termine la conquête des Baléares ; il les donne aussitôt à son fils cadet, prénommé Jacques lui aussi, en y ajoutant pour faire bon poids : le Roussillon, la Cerdagne et Montpellier.

Bien content, Jacou appelle tout ça "Royaume de Majorque" et choisit pour capitale : Perpignan, qui va se développer fort mais pas longtemps : en 1344 un autre roi d'Aragon, Pierre Ier, refait main-basse sur le royaume de Majorque.

Récupéré par Louis XI en 1463, cédé bêtement à l'Espagne 30 ans plus tard par Charles VIII, le Roussillon conquis par Richelieu revient enfin du bon côté par le traité des Pyrénées en 1659.

Le château et le village de Salses prennent des coups de tous côtés jusqu'en 1496, où ils sont détruits tous les deux.

Ferdinand le Catholique, roi d'Espagne, ne se contente pas d'aimer les filles aux yeux noirs ; il déchaîne ses chasseurs de têtes qui lui rapportent la perle des ingénieurs militaires, le dénommé RAMIRO-RAMIRE.

Moins bavard et probablement plus efficace que Ricardo BOFIL, RAMIRE pose la première pierre du château de Salses actuel, dès 1497. En 1503, bien qu'inachevé, le fort est déjà capable de résister à un siège mémorable ainsi qu'aux méchantes châtaignes des boulets métalliques, qui apparaissent alors sur le marché des fruits !

Tous les spécialistes vous diront que "Salses est un exemple très rare entre le château utilisant tours et courtines de l'époque médiévale et le "front bastionné" du siècle suivant, particulièrement illustré par l'oeuvre de Vauban".

Les bâtiments forment un rectangle de 90 x 115 m entourant une grande cour de récréation ; les quatre coins du rectangle sont agrémentés d'une tour de 20 m de circonférence, le tout complété par un donjon carré dominant l'ensemble et par quatre ouvrages extérieurs élevés au fond des fossés.

Deux de ces ouvrages étaient reliés au corps de la place par des galeries souterraines semées d'embûches, entre autres, des puits de 5 à 6 m de profondeur remplis d'eau. Quand les assiégeants avaient trouvé l'entrée et s'avançaient joyeux, vers la grande cour, la plupart finissait dans les puits en poussant un dernier cri : Ha ! Ha !, avant d'être englouti.

A chaque plongeon, les assiégés rigolaient un bon coup et ces galeries distrayantes ont été baptisées : "Ha ! Ha !"

La vie n'était pas triste, à Salses, pour les 3 000 militaires du fort et leurs 300 à 400 chevaux.

Dès le départ, les petits nouveaux devaient faire 4 mois de classes pour apprendre le maniement des armes et les détails d'aménagement du château et de ses accessoires : rien que pour éviter les embûches des galeries Ha ! Ha ! en s'y balladant les yeux fermés, il fallait bien 2 à 3 semaines d'apprentissage. Ensuite il fallait préparer les réponses aux questionnaires des adjudants, par exemple :

- quelle est l'épaisseur des murs du fort à la base ?

. 9 m, d'après le prospectus local et... jusqu'à 22 m, d'après le guide vert ;

- comment expliquer le savant mélange de calcaire des Corbières et de briques rouges pour la construction ?

. les géologues demandent une étude approfondie ;

- quel est le nombre des vespasiennes et des cacatorium installés par RAMIRES ?

. plus de 100 pour les premières et une soixantaine pour les seconds, d'après le décompte de notre guide, avec chasses d'eau sous pression grâce aux captages de sources dans les Corbières. Et à Versailles ?...

Qu'il y ait une cuisine et une boulangerie dans un tel château, c'est bien naturel ; mais une laiterie rafraîchie, pour durcir le beurre, grâce à une savante circulation d'air, vous ne le trouverez pas couramment dans les châteaux du XVe siècle, même en Normandie !

Bref ! Tout cela n'est plus guère utilisé depuis la conquête française.

Vauban s'est distingué en décapitant le donjon et en rasant quelques clochetons et autres bricoles, qui lui paraissaient choquantes.

Sous la Révolution et l'Empire, Salses est oublié. Louis XVIII fait badigeonner une dernière fois le logement du Gouverneur et le château est classé monument historique, le 12 juillet 1886.

Depuis, il songe que le plus dur est derrière lui ; il passe le plus clair de son temps à se rôtir au soleil, régulièrement épousseté par la tramontane.

LE RESTAURANT : LE CASA BLANCA
LE BARCARES-VILLAGE - Tél. 68 86 11 61

Pour la tranche culturelle il en manque toujours quelques-uns, par exemple ceux qui dorment un peu plus pour compenser les manques de sieste dus au tournoi de Roland-Garros.

Au restaurant, tout le monde était là, c'est-à-dire :

- Mme APTEL Anne Marie et son époux	de Marseille	(13)
- M. BISCALDI René et Madame	de Castelnau le Lez	(34)
- M. BLANC Claude	d'Aix en Provence	(13)
- M. BOURGEOIS Marcel et Madame	de Montpellier	(34)
- M. CHAMAYOU Jean et Madame	de Pérols	(34)
- M. COSTARGENT Robert et Madame	de Céret	(66)
- M. DEROUBAIX Jean et Madame	de Gareoult	(83)
- M. GARCIA Raymond et Madame	de Céret	(66)
- M. GRAVOST Maurice et Madame	de Marseille	(13)
- M. HANDEL Ilya et Madame	d'Aigues-Vives	(30)
- M. LEMAIRE Bernard et Madame	de St Jean de Cuculle	(34)
- M. MASSARDO Joseph et Madame	de Perpignan	(66)
- M. de MAUTORT Jacques	de Montpellier	(34)
- M. ORTEU Raymond et Madame	de Montpellier	(34)
- M. RICOUR Jean	de Marseille	(13)
- M. TEIXIDO Louis	de Thuir	(66)
- M. VILLALARD Pierre	de Sanary sur Mer	(83)

et un bon petit chien propre et discret, conforme au modèle n° 3 présenté habituellement près d'un grand entonnoir à musique, avec les oreilles alternativement à 9 h/midi et midi/15 heures.

S'étaient inscrits mais ont été retenus au dernier moment (avec) ou contre leur gré :

- M. GARCIA Michel et Madame	de Villemoustaussou	(11)
- M. LIMASSET J. Claude et Odette	de Nantes	(44)
- Mme RICOUR Chantal	de Marseille	(13)

Ont téléphoné ou écrit pour avertir qu'ils ne pourraient participer à la réunion :

- M. ANGE Eugène	de Serres	(05)
- M. ARVOIS Roland	de Saint Cyr sur Mer	(83)
- M. BARNICHON Gaston	de Hyères	(83)
- M. CUVILLIER Roger	de Catllar	(66)
- M. FAUVELET Edouard	d'Aix en Provence	(13)
- M. GAZEL Jacques	d'Orléans	(45)
- M. MONITION Lucien	de Biot	(06)
- M. RIVIERE René	d'Agde	(34)
- M. SIGNARD Pierre	de Joyeuse	(07)
- M. TRENTINELLA Roger	de Marseille	(13)
- M. VALENTIN Pierre	d'Uzès	(30)

Ceux qui n'étaient pas là ont raté :

- . un kir généreux
- . l'assiette de fruits de mer
- . la lotte à l'armoricaine
- . le gigot d'agneau forestière (avec des tranches grandes comme cette feuille de papier)
- . le plateau de fromages
- . l'omelette norvégienne

Tout cela était excellent, servi avec charme et gentillesse et heureusement arrosé de Côtes du Roussillon blancs, rosés et rouges, de la cave de Baixas (prononcez : bachasse) et pour finir ; juste avant le dessert comme il se doit, une bonne blanquette de Limoux due à la générosité de nos amis Nantais empêchés !

Tous les participants sont prêts à recommencer l'année prochaine et ils espèrent avec moi, que nous serons 4 à 5 fois plus nombreux le **samedi 1er juin 1991**.

La bordure méditerranéenne peut s'étendre assez loin, jusqu'au Pas de Calais, par exemple. Les amateurs qui m'écriraient avant le 15 avril 1991 ont les meilleures chances de recevoir la circulaire d'inscription pour s'associer à nous.

Dans l'attente de vos réactions,

Bien amicalement vôtre.

Marcel BOURGEOIS

x

x x

REUNION ANNUELLE D'ETE

DU 10 JUIN 1990

Après nos réunions :

- en 1984 à Dhuizon,
- en 1985 à Aubigny sur Nere,
- en 1986 à Meung sur Loire,
- en 1987 à Pezou,
- en 1988 à Orléans La Source,
- en 1989 aux Caves de Chemery

notre septième réunion d'été s'est tenue au Domaine du Ciran, site très "Solognot", situé à l'Est de la Ferté Saint Aubin sur la D 108 qui va de Marcilly à Ménestreau.

Malgré une annonce, à l'échelon national, aux membres de notre Amicale, le nombre de participants à cette réunion était assez réduit (47 participants).

Rendez-vous avait été donné pour 12 h précises, mais certains "courageux" étaient arrivés quelques moments avant et malgré un temps "mitigé" ont effectué une promenade dans le domaine.

L'apéritif précédant ce déjeuner, nous a réunis autour d'une sangria où notre ami André LONGEVAL nous a rejoint, ne pouvant assister au déjeuner auquel il avait été convié.

La qualité des mets, le vin aidant, ce déjeuner s'est déroulé dans une ambiance sympathique et chaleureuse.

Selon la décision prise lors de la réunion de bureau tenue le 5/06/90, il a été offert une coupe à chacun des deux membres les plus assidus à nos réunions annuelles.

A la fin de ce repas, notre ami Roland Pierrot, Président de notre Amicale, après une brève allocution, a procédé à la remise des coupes dont les bénéficiaires étaient :

- M. Henri CAVAUD (membre extérieur à Orléans),
- Mme M. COLLIEN (membre d'Orléans).

Cette remise s'est effectuée sous les "bravos" et félicitations de l'Assistance.

Ce déjeuner s'est achevé aux environs de 16 h et a été suivi d'une visite au petit musée "Solognot" du Domaine.

Certains membres ont regretté que ce déjeuner n'ait pas été suivi de musique permettant quelques pas de danse...

JC. ROUSTAN

DELEGATION PARIS ILE-DE-FRANCE

Une visite des collections de l'Ecole des Mines suivie d'une conférence a eu lieu dans le courant du mois d'avril 1990 à Paris, suivie d'un repas amical dans un restaurant parisien le soir.

Le compte rendu de cette journée, paraîtra dans le prochain bulletin n° 14.

LE COIN DES HISTOIRES DROLES OU DROLES D'HISTOIRES

Cette nouvelle rubrique est destinée à permettre à nos amis de se "défouler" d'histoires vraies ou presque, d'anecdotes, d'aventures et mésaventures vécues au cours de voyages, missions et travaux réalisés en France dans les cinq continents où notre vie professionnelle nous a fait traîner les pieds.

Ces récits n'ont aucune prétention littéraire, intellectuelle ou philosophique... mais sont rédigés au fil de la plume avec simplicité et naturel avant tout.

A travers ces souvenirs, nos jeunes et moins jeunes Amicalistes pourront imaginer les conditions de vie, de travail et de voyage de leurs aînés aussi bien en France qu'à l'étranger dans les pays du Tiers Monde et notamment en Afrique.

Pourquoi ne pas ajouter le "coin des poètes" où nos rimailleurs d'occasion pourraient nous donner des échantillons de leurs oeuvres et cogitations inspirées de leurs missions.

Enfin, ne sont pas exclues les bonnes "histoires de dessert" pas trop grivoises ni rabelaisiennes, celles qui font honneur à la convivialité.

L'apprenti juge de paix

Il était une fois... il y a plusieurs dizaines d'années... un jeune géologue à peine arrivé en Afrique qui se voit attribuer le levé de la carte géologique au 1/500 000e de l'ensemble du Cameroun, superficie : 550 000 km² (excusez du peu ! heureusement qu'il recevra des renforts par la suite !).

Notre héros se trouvait en opérations sur les premiers contreforts sud du plateau de l'Adamoua, au nord de la capitale Yaoundé, sur un terrain de savane arbustive entrecoupée de galeries forestières soulignant le cours sinueux des marigots ou rivières. Par chance, cette partie de son terrain comportait un certain réseau de pistes (c'est pour cette raison qu'elle avait été choisie) dans cette région où la densité de population était bien faible.

Quoiqu'il en soit, notre jeune et naïf colonial s'était mis au travail avec le courage et l'enthousiasme d'un néophyte quelque peu perturbé par un levé de carte, ô combien différent en toutes choses de ce qu'il avait fait en métropole (levés et coupes détaillées au 1/5 000e dans la vallée de la Garonne pour le compte de la R.A.P. et de la SNPA). Il apprit ainsi rapidement qu'un géologue, seul avec son équipe de capitas, clercs et 40 à 50 porteurs, consacrait plus de temps aux palabres, recrutements, soins, intendance, etc. qu'à la géologie proprement dite, même si les journées étaient très extensibles et pas du tout conformes aux normes syndicales. Avec des étapes d'une moyenne de 25 km à pied sur des itinéraires où les affleurements étaient plutôt rares avec des roches très altérées, peu reconnaissables et des kilomètres de latérites sur un fond topographique datant de Von Moisel 1905, il y avait vraiment de quoi s'éclater dans la difficulté !!

Or donc, ses pérégrinations l'amènèrent dans un village conséquent d'une quarantaine de cases (N'Guéré) où l'ensemble de la troupe fut accueillie généreusement par la population précédée du Chef de village et des Anciens comme le veut la coutume.

Après les salutations, le Chef (prévenu par le tam-tam de brousse plus rapide et efficace que le téléphone, télex et fax... !) nous montra les emplacements du cantonnement, une case de passage étant toujours réservée à "l'autorité" de passage.

La fin de la journée fut consacrée à la distribution des rations préparées par les villageois pour les porteurs capitas, clercs-interprètes et notamment le garde de subdivision (unité administrative analogue à un grand département de chez nous), garde en uniforme flanqué d'un vieux Lebel, quand ce n'était pas un chasse-pot sans munition évidemment pour éviter les bavures, mais dont la présence était indispensable pour accréditer l'officialité de la mission et ses objectifs, même si ceux-ci, malgré des explications répétées, n'étaient pas toujours compris par les populations (voyez en France !) qui appelait sympathiquement le géologue "docteur des cailloux" dans les différents patois locaux.

Le géologue finit sa tournée des popotes en se préoccupant des installations chez l'habitant, de soigner les blessures de brousse, les ventres malades et autres... et enfin de prendre toutes dispositions pour le départ du lendemain, au petit jour.

Après une bonne nuit réparatrice dans son petit lit picot avec le doux voisinage d'araignées, cafards, fourmis, etc. tenus en respect par une solide moustiquaire bien ajustée, l'heure du réveil sonna par un tonitruant "la bouffe c'est prêt Monsieur" du boy de service.

En quelques instants la troupe fut prête et au moment où la colonne s'ébranlait, l'incroyable se produisit... le Chef de village avec les Anciens réunis en début de piste interdirent le passage. Pour en arriver à ces extrêmes, il fallait que le motif soit sérieux car il n'y a pas au monde de meilleure hospitalité que celle africaine !

Demande d'explications puis rassemblement à la case à palabres où le Chef, à travers plusieurs interprètes, déclare qu'un incident sérieux était arrivé durant la nuit et qu'un plaignant demande justice.

On fait venir le plaignant et prévenu - de quoi s'agissait-il ?

Après nombreuses questions, palabres et échanges, il est finalement établi qu'un des porteurs, le prévenu, a véritablement trop abusé de l'hospitalité du villageois, le plaignant, en profitant des faveurs impétueuses et sûrement pas silencieuses d'une des femmes du maître de maison.

Les villageois voulaient faire un mauvais parti au vil séducteur et le Chef de village voulait donc un jugement et une punition.

Voilà notre jeune héros bien embarrassé car peu au courant des coutumes locales et pas au fait des procédures légales, etc. Tout d'abord il chercha à se défaire du problème en arguant avec raison qu'il n'était pas magistrat et qu'une telle affaire était du ressort du Chef de la Subdivision de Yoko, le chef-lieu - à peine à 200 km à pied - mais il apparut rapidement que les interlocuteurs, sans bien la connaître, ne faisait pas confiance à une bureaucratie lointaine et brumeuse. Bref il fallait juger et rendre une sentence séance tenante.

Après avoir entendu les "parties" - c'est bien le cas de le dire - et s'être concerté avec les sages du village ainsi que son petit état-major, notre juge d'occasion laisse tomber le "verdict" : "Etant donné que les faits sont reconnus par le prévenu, que la plainte du villageois sur l'atteinte à son droit de propriété est recevable, condamne le coupable à régler au plaignant la somme équivalente d'une journée de portage en réparation du préjudice causé".

La décision expliquée à grands renforts de gestes et de paroles aux notable, plaignant, prévenu et à toute la foule rassemblée, l'atmosphère un peu lourde jusque là s'allégera et les visages inquiets s'illuminèrent de malice et le sérieux fit place à de grands sourires rigolards... sauf peut-être pour le puni !

Notre héros, heureux de l'heureuse conclusion de l'affaire avec un "nouveau jugement à peine à la Salomon" commençait à ordonner enfin et activer le départ pour arriver à la prochaine étape avant la nuit lorsqu'il vit le plaignant gesticuler à nouveau en parlant haut et fort. Catastrophe ! encore une complication... du suspens... punition pas assez forte ???

Pas du tout, le villageois expliquait (en faisant presque de la pub) que, satisfait du jugement du docteur des cailloux-juge de paix, le porteur-séducteur et ses collègues pouvaient profiter à nouveau des mêmes faveurs de sa dame... au tarif maintenant fixé, bien évidemment !

Le signal du départ fut donné quand même... ainsi va le monde !



ORGANISATION DU BRGM : MANUEL DES RÈGLES SPÉCIFIQUES

Chapitre Sécurité	Date 17.08.90.....	Classement VII.C.1. Page 1/1.....
	Texte nouveau <input checked="" type="checkbox"/>	ou remplacement <input type="checkbox"/>

SG

Orléans, le 17 août 1990

NOTE DE SERVICE BRGM N° 90/69

Objet: Accueil des anciens collaborateurs du BRGM.

Mots-clés: Accueil, restaurant d'entreprise, documentation.

Textes de référence: Règlement intérieur.
NS/BRGM n°89/65 du 18.09.89.
(MRS VI Cla)

Date d'effet: Date de signature.

Beaucoup de collaborateurs, qui ont quitté le BRGM après y avoir passé de nombreuses années, souhaitent conserver des contacts étroits avec leurs anciens collègues de travail et continuer à fréquenter une maison à laquelle ils sont attachés.

Aussi il est souhaitable qu'ils puissent bénéficier d'un accueil privilégié dans l'entreprise où les facilités suivantes leur seront accordées:

- accès aux différentes implantations du BRGM, aux mêmes conditions que celles s'appliquant aux agents en activité,
- accès aux restaurants d'entreprise (Orléans et Paris), au tarif "visiteur",
- accès libre aux bibliothèques, aux fonds de rapports classés "document public", à la documentation recueillie au titre des articles 131 à 136 du Code minier et aux archives dans les conditions prévues par la législation et les règles spécifiques au BRGM.

Ces conditions d'accès à l'information peuvent être élargies dans le cadre de conventions particulières, dans la mesure où les activités du bénéficiaire n'entrent pas en concurrence avec celles du BRGM et à charge pour lui d'observer une discrétion absolue sur toutes les affaires dont il aurait à connaître.

A cette occasion il est rappelé à tous les agents et collaborateurs du BRGM qu'ils sont tenus à des obligations de discrétion et de loyauté et au respect de certaines règles dans leurs relations d'affaires, la détention de titres miniers et la divulgation de travaux (articles 9 et 10 du Règlement intérieur).

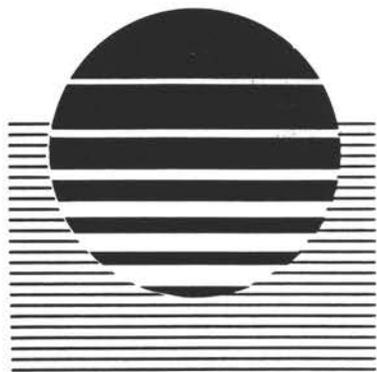
Le Directeur Général

C. MANDIL

LE NOUVEAU LOGO DU BRGM
ACCOMPAGNE DE SA SIGNATURE

(Extrait du document diffusé
par le Département Communication

le 15 juin 1990)



BRGM

L'ENTREPRISE AU SERVICE DE LA TERRE

La Terre, la Planète Bleue, recèle dans ses profondeurs les ressources d'aujourd'hui et de demain (eaux souterraines, minerais).

Exploiter ces ressources, permettre aux décideurs de les gérer rationnellement, aider les aménageurs à mener à bien leurs projets en toute sécurité pour les personnes et les biens, et dans le respect de l'environnement ; en un mot contribuer à l'harmonie entre la nécessaire préservation de la planète et les besoins des hommes qui la peuplent telle est et a toujours été la vocation du BRGM depuis plus de 30 ans.

Pour mieux l'affirmer le BRGM a décidé de modifier son logo et de l'accompagner d'une signature.

Comme vous le savez, la politique de communication du BRGM fait l'objet depuis six mois d'un travail de réflexion approfondi auquel plusieurs d'entre vous ont été associés. Ce travail débouche aujourd'hui sur les premières actions concrètes.

Et tout d'abord la plus visible : l'évolution de notre logo, qui vous est présenté ici avec son explication. Son utilisation sera officielle le 16 juillet. Dès cette date, il est essentiel que tous les documents destinés à l'extérieur (papier à en-tête, enveloppes, cartes de visite, brochures, documents publicitaires...) comportent exclusivement le nouveau logo.

Il s'agit ensuite d'un ensemble de documents et d'actions destinés à faire passer une image plus claire et plus cohérente de notre entreprise, à mieux informer à la fois l'ensemble du personnel et nos publics divers.

Ces actions, exposées en détail dans les pages qui suivent, ne sont qu'un début. Elles seront complétées prochainement, entre autres, par le nouveau journal d'entreprise.

Il s'agit là de moyens qui doivent être mis au service d'une démarche qui nous concerne tous : mieux faire connaître le Groupe BRGM, ses métiers, ses performances, ses hommes, ses réalisations. Chacun d'entre nous a la responsabilité de diffuser cette information auprès de ses interlocuteurs habituels, partenaires, clients, journalistes, élus, fonctionnaires... Les éléments qui vous sont fournis aujourd'hui, comme ceux que vous recevrez ultérieurement, ont pour objet de vous faciliter la tâche. Je compte sur vous.

C. MANDIL

VEHICULER UNE IMAGE CLAIRE ET COHERENTE

Adopter un langage commun lorsqu'il s'agit de présenter le BRGM, affirmer auprès de nos différents publics une identité visuelle homogène, témoigner d'un sentiment d'appartenance à l'entreprise : telles sont quelques unes des règles fondamentales pour véhiculer une image claire et cohérente.

Afin d'aider l'ensemble des collaborateurs du BRGM dans cette mission, plusieurs documents et actions ont été définis.

Affirmer une identité visuelle homogène

Adoption du nouveau logo simultanément par tous au jour fixé, harmonisation des enseignes, signalisation efficace sont les actions prioritaires.

Pour ce qui concerne l'adoption du nouveau logo, papier à lettre, cartes de visites et autres imprimés seront fournis aux utilisateurs en temps voulu. L'emploi de documents portant le logo précédent sera à bannir formellement. Pour les brochures dont le coût de réédition serait trop coûteux, une formule d'autocollants est à l'étude.

A l'usage de ceux qui, de façon décentralisée, sont amenés à faire reproduire le logo, une charte graphique sera diffusée précisant couleurs, formats, mode d'utilisation...

Concourant également à une bonne perception de l'identité, les enseignes feront l'objet d'une harmonisation qui, bien entendu, tiendra compte de la configuration des bâtiments des différentes implantations du BRGM tant en France qu'à l'étranger et pour laquelle les Directeurs concernés seront consultés.

Permettre au visiteur de rejoindre son interlocuteur le plus facilement possible est du ressort d'une signalisation efficace. Pour les implantations décentralisées, celle-ci sera traitée en même temps que l'installation des enseignes. Pour le Centre d'Orléans un plan est d'ores et déjà défini : les 27 hectares ont été répartis en 8 "espaces" portant des noms de pierres précieuses (diamant, saphir, topaze, turquoise, émeraude, grenat, rubis) et grâce aux couleurs desquelles le visiteur sera guidé depuis l'entrée. Par ailleurs, chaque bâtiment portera la liste de tous les départements qu'il abrite.

Présenter le BRGM

Tous les membres du personnel sont amenés à un moment ou un autre, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de leur cadre professionnel, à définir le BRGM.

Afin de le présenter dans une globalité et de façon homogène, un texte de référence a été mis au point : la **plateforme de communication** (voir p. 5).

Ses utilisations sont multiples : dans son intégralité en introduction à un exposé, un dossier ou un appel d'offres ; par extraits lorsqu'il s'agit, par exemple, de remplir les rubriques d'un questionnaire ; on doit bien entendu s'en inspirer pour expliquer le BRGM à un interlocuteur.

Ce texte, d'ores et déjà utilisable en français, sera prochainement diffusé dans sa version anglaise et espagnole.

En appui à ce texte viendront s'ajouter, d'une part, une série de "transparents" facilitant l'exposé, d'autre part, des **panneaux** institutionnels illustrant nos activités.

Témoigner d'un sentiment d'appartenance

Du succès de chaque branche d'activités du BRGM dépend le succès du BRGM tout entier. Afficher cette communauté de destin est fondamental aussi bien à l'intérieur de l'entreprise qu'à l'extérieur.

Un document résume la philosophie qui nous anime : c'est la **charte des valeurs** (voir p. 4). Synthèse des valeurs exprimées par le personnel lors de l'enquête interne, elle est le dénominateur commun qui réunit le plus grand nombre au sein de l'entreprise. Communiquée à l'extérieur, elle porte témoignage de l'ambition des hommes et des femmes qui composent le BRGM.

MIEUX INFORMER

Traiter dans sa globalité l'activité de l'entreprise, expliquer sa stratégie et ses objectifs, faire connaître les hommes et les femmes qui y vivent : tels sont les objectifs donnés au futur magazine du BRGM dont le premier numéro paraîtra fin juin.

Edité trimestriellement, ce magazine aura une diffusion interne et externe. Il sera composé d'un tronc commun de 20 pages et d'un supplément de 8 pages exclusivement à destination du personnel.

Le sommaire est élaboré par un Comité éditorial comprenant un représentant de chacune des directions du BRGM et un représentant du Groupe BRGM.

Parmi les rubriques d'ores et déjà définies, on peut citer : grands chantiers, recherche, innovation, dossier, partenariat, ressources humaines, métier, activités des filiales... Les articles seront rédigés par des journalistes professionnels après interview des personnes concernées.

Charte des valeurs

NOTRE PHILOSOPHIE

- Nous considérons nos clients, qu'ils soient publics ou privés, comme des partenaires. Nous agissons avec un souci majeur d'écoute, de performance et de qualité.
- Nous fondons notre développement sur une politique de recherche scientifique ambitieuse, cohérente et pluridisciplinaire.
- Nous nous positionnons dans le champ des prestations à forte valeur ajoutée : gestion de projets, optimisation, offre de prestations intégrées.
- Nous souhaitons nous associer avec des partenaires, notamment européens, pour développer nos activités dans le monde entier.
- Nous sommes persuadés que notre politique de ressources humaines doit favoriser à la fois notre succès collectif et l'épanouissement de l'individu.

BRGM L'ENTREPRISE AU SERVICE DE LA TERRE

Premier spécialiste français du sol et du sous-sol, le BRGM a acquis, en 30 ans d'existence, une réputation internationale.

Parmi ses clients et ses partenaires : des Etats, des collectivités territoriales ou locales, des organismes publics et des entreprises.

Les activités du BRGM s'appuient sur une recherche scientifique ambitieuse, cohérente et pluridisciplinaire.

Elle couvre les domaines suivants :

- la connaissance géologique des territoires
- l'exploration et l'exploitation des ressources minérales
- la découverte et la gestion des eaux souterraines
- la protection de l'environnement et la lutte contre la pollution
- l'étude du sous-sol nécessaire à la réussite des projets de génie civil

Le BRGM réalise l'ensemble de ces prestations suivant trois modalités :

- en tant que service géologique national, le BRGM assure le levé des cartes géologiques, l'animation de projets scientifiques nationaux et internationaux, la collecte des données concernant le sous-sol et leur mise à la disposition du public ;
 - en tant que société-mère d'un groupe minier international diversifié, le BRGM prend le risque de l'exploration et est relayé au stade de l'exploitation par ses filiales ;
 - en tant que société des services, agissant dans le secteur concurrentiel, le BRGM est spécialisé dans les domaines de l'ingénierie géologique appliquée à la valorisation, la protection, la maîtrise et la gestion du sol et du sous-sol.
- Le BRGM, dont le principal centre scientifique et technique est à Orléans, dispose de 25 agences régionales en France métropolitaine et dans les DOM-TOM, et intervient dans quelque 40 pays.

Il offre à ses clients à la fois des services de proximité et un fort potentiel d'intervention grâce aux compétences de ses 1 600 personnes.

En 1989, le groupe BRGM a réalisé un chiffre d'affaires de 1 milliard 400 millions de francs grâce à de multiples contrats avec l'Etat français, les industriels, les collectivités locales, les gouvernements étrangers et à l'activité minière de ses filiales.

LEXIQUE

Agences régionales

Terminologie dorénavant officiellement adoptée pour désigner les ex-SOR. Elle s'emploie soit sous la forme "Agence régionale Aquitaine", soit, en abrégé, "BRGM-AQUITAINE".

BRGM

Seul ce sigle est désormais homologué pour désigner l'entreprise sans que soit explicitée la signification de chacune des lettres, ni que figurent de points entre elles. La signature qui accompagnera le logo a pour rôle de définir la vocation de l'entreprise.

Carte graphique

Code qui réglemente, de façon très précise, l'emploi du logo quant à ses couleurs, son format et ses modes d'utilisation.

Charte des valeurs

Elle résume la philosophie de l'entreprise. Elle est à destination du personnel. Elle peut être diffusée également à l'extérieur.

Communication d'entreprise

C'est l'ensemble des techniques et moyens employés par une entreprise pour véhiculer, tant auprès de son personnel que de ses publics externes, une image positive générant un courant de sympathie envers elle : information interne (magazine, réunions, ...), information des relais d'opinion, relations avec la presse, publicité.

Communication institutionnelle

Communication destinée à présenter, au public, une entreprise sans but commercial immédiat.

Image

Ensemble des représentations, à la fois affectives et rationnelles, concernant une entreprise dans l'esprit d'un public. Elle se différencie de la notoriété (pourcentage d'individus pouvant citer spontanément telle entreprise ou déclarant la connaître).

Logo

Dessin spécifique à une entreprise comportant généralement les lettres de l'entreprise et un symbole dessiné.

Plateforme de communication

Texte de référence commun à tous les membres du personnel pour définir et présenter l'entreprise.

Plan de communication

Document énumérant les actions à mettre en oeuvre, d'une part pour apporter au personnel les meilleures informations sur les activités et les objectifs de l'entreprise, d'autre part, pour accroître la notoriété de celle-ci auprès de ses différents publics.

Sigle

Initiales d'un groupe de mots qui deviennent parfois le logo ou un élément du logo d'une entreprise après qu'on en ait composé un graphique (magazine, réunions, ...), information interne (magazine, réunions, ...), information des relais d'opinion, relations avec la presse, publicité.

Signature

Expression très brève qui exprime la vocation de l'entreprise. Elle s'utilise généralement avec le logo.

Association amicale nationale des ingénieurs retraités de l'industrie minière

4, rue de Galliera, 75116 Paris. Tél. (1) 47-23-32-50 - CCP 7274 99 Paris.

Fondée en 1949, sous le régime de la loi du 1^{er} juillet 1901, l'Association recrute ses adhérents, sans distinction d'origine, parmi les ingénieurs, inspecteurs et médecins qui ont fait carrière dans toutes les entreprises minières, privées et nationalisées (Charbon, Fer et autres métaux, Potasse, Schistes bitumeux, Pétrole, Uranium, Ardoisières) ainsi que parmi leurs veuves.

Depuis 1960, à la demande des Anciens élèves des trois écoles des Mines (Paris, St.-Etienne et Nancy), préoccupées par les problèmes des retraites et trop souvent aussi, hélas, par ceux des veuves de retraités, il a été prévu la possibilité d'adhésion de ceux-ci et de celles-ci, sous réserve qu'ils ou elles soient allocataires de la CAPIMMEC au titre de la retraite complémentaire des Cadres (Régime AGIRC), ou anciens affiliés de la CAPIMMEC.

L'effectif des membres de l'Association est actuellement de 2 500 membres dont 40 % de veuves.

L'aide qu'apporte l'Association à ses membres s'exerce :

- par son secrétariat situé 4, rue de Galliera, 75116 Paris. Tél. 47-23-32-50 - CCP 7274 99 Paris.
 - par la publication trimestrielle de bulletins d'information adressés à chaque adhérent.
- Ces bulletins mentionnent les variations intervenant :
- sur le montant des retraites CAN et des prestations liées à l'affiliation CAN.
 - sur le montant des indemnités de chauffage et de logement servies par la CAN ou certaines entreprises minières.
 - sur la valeur du point des diverses retraites complémentaires ; CAPIMMEC, IRCASUP, IRPSIMMEC et IRCOMMEC.
 - sur l'évolution des droits des retraités, ceux des veuves et, d'une façon générale, toutes les questions intéressant les différents régimes de retraites.

Régulièrement, des études à caractère général sont publiées : couverture Maladie des retraités, les différentes formes d'hospitalisation rendue nécessaire par l'âge ou la dégradation de la santé, les handicapés...

Les inscriptions se font à l'adresse de l'Association dont le bureau fait partie intégrante des bureaux des Associations des Anciens Elèves des Mines.

La gestion de l'Association est assurée par un Comité d'Administration dont les membres sont élus pour quatre ans lors d'une Assemblée Générale. Les membres du Comité sont renouvelables par moitié tous les deux ans et sont rééligibles.

A la suite de l'Assemblée Générale du 5 Mai 1988 ce Comité se compose de :

Président : Robert COEUILLET (P 37)

Secrétaire : Henri LHOMME

Trésorier : Jean RAVINET (E 45)

et de Mmes et MM. :

Jean ALRIC (E 46)

Docteur Claude AMOUDRU

Jean BLANCHET

Louis CHAUVEAU (E 27)

Alexis DESTRUYS (Cent. 43 B)

Michel DEUBEL (X 33)

Antoine FOURT (E 22)

Max HECQUET (X 22)

Dominique JAUBERT (E 46)

Georges LEPETIT (Cent. 46)

Mme Jean MENU

Gérard REMONT (P 23)

Jean-Pierre ROUSSELOT

Abel SARCIA (Nancy-Géologie)

Mme Gilberte de SOLMS

(Texte adressé par Abel Jean SARCIA

Administrateur de l'ANIRIM

19 rue Erard - 75012 PARIS

Tél. : 43 46 59 14)

Les cotisations pour l'année 1989 sont :

- Retraités : 100 F

- Veuves : 50 F

ANNUAIRE 1989/90

Le nouvel annuaire 1989/90 a été expédié courant du mois de juillet 1990 et adressé à tous nos membres adhérents considérés comme tels, suivant l'article 7 des statuts de l'Union.

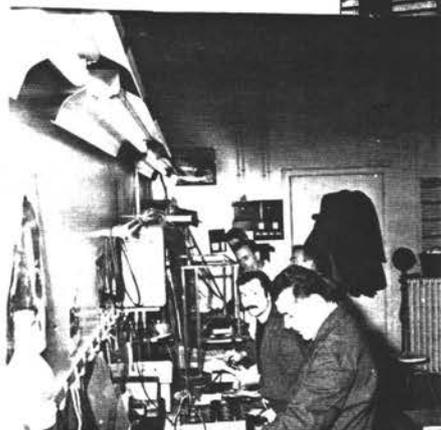
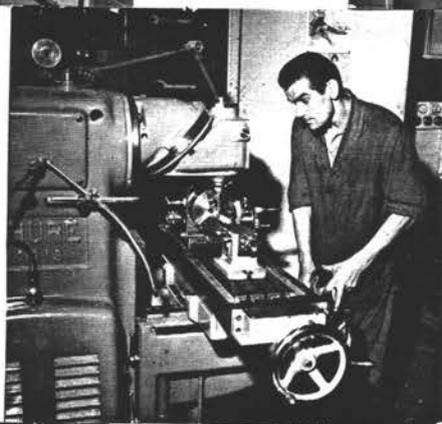
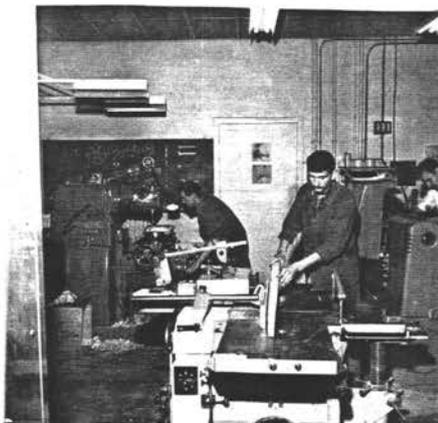
La liste alphabétique des noms qui y figurent, résulte d'une mise à jour arrêtée à la date du 15 juin 1990, pour des raisons de saisie informatique. Il se trouve que certains adhérents nouvellement inscrits ne figurent pas dans cette liste. Un rectificatif sera publié dans le courant du quatrième trimestre de l'année incorporant à l'occasion, les modifications d'adresse ou de numéro de téléphone qui pourraient nous être adressées.

N'oubliez pas de bien vérifier le contenu vous concernant et de nous retourner la fiche incorporée à l'annuaire avec tout changement ou erreur de transcription.



AVIS DE RECHERCHE

- Des ateliers rue de la Fédération - PARIS 1962



PHOTOS DE LA REUNION ANNUELLE D'ETE
DU 10 JUIN 1990
AU DOMAINE DU CIRAN

